

Tenter d'obtenir le remboursement de soins psychologues - mode d'emploi

Ces démarches datent d'avant le vote de la loi et l'annonce de nouveaux moyens de remboursements de frais de psychologues. Ces nouvelles mesures s'appliqueraient en 2022 mais se limiteraient à 8 séances avec des psychologues conventionnés avec l'Assurance maladie. Vu les conditions, ce tutoriel pourra toujours avoir un intérêt.

Aides financières individuelles

Il existe une aide peu connue qui s'appelle « Aides financières individuelles » accordée par la Caisse Primaire d'Allocation Maladie (CPAM).

« Une situation matérielle rendue difficile par votre état de santé (maladie, maternité, accident du travail, handicap, invalidité) ? Si vous disposez de revenus modestes, l'Assurance Maladie peut vous aider à faire face aux dépenses imprévues liées à cette situation. »

Cette aide est **ponctuelle, individuelle** et **on ne peut pas contester en cas de refus de l'aide.**

Elle diffère en fonction des départements et le remboursement peut être partiel ou complet.

Fonctionnement

Voir les documents joints qui peuvent donner des exemples types de formulaires à remplir.

En gros, il est possible de se faire rembourser tout ou partie d'une psychothérapie par l'assurance maladie, si on est bénéficiaire de la CMU.

C'est une psychologue dans le département de la Meuse qui a conseillé ce fonctionnement initialement (si t'es dans un autre département voir chapitre « en fonction des départements »). Concrètement il a fallu fournir :

- Un diagnostic/devis du psy qui dit qu'il-elle vous a reçu pour tel ou tel problème et que cela nécessite une prise en charge de XXX séances ce qui représente une somme XXX sur l'année. Les psy ont parfois du mal à faire ces devis car c'est inhabituel pour eux et que ça donne l'impression que dans XXX séances tout sera « réglé », ce qui est impossible à prédire. Dans le cas présenté pour 6 mois, 24 séances à 45 euros.

- Aller voir un médecin généraliste pour fournir une ordonnance de séance de psychologues. L'ordonnance peut dater d'après le début de la thérapie à rembourser, ça n'a pas l'air de les déranger.
 - remplir le formulaire en ligne proposé pour la Meuse (valable que pour ce département).
- https://www.ameli.fr/sites/default/files/imprime_ps_secours_nle_version_19_juin_2020.pdf
- avis d'imposition / RSA sur les 3 derniers mois / attestation CMU (prouver qu'on a des revenus faibles)
 - attestation d'hébergement

Par cette méthode voici donc un devis de 1080 euros remboursé par le CPAM (cf pièces jointes), effectué aussi par un autre ami qui a pu se faire financer 2000 euros de rendez vous chez le/ la psy.

La réponse a mis environ 4 mois avant d'être effectuée. Il faut donc soit avancer les frais (avec le risque que l'aide soit refusée), soit attendre la réponse avant les 1ère séances. Les frais sont versés soit sur ton compte, soit sur le compte du / de la psy. Cela se fait sur devis ou sur facture, il est donc possible de rembourser des frais déjà effectués.

Mode d'attribution

Une fois ces trois critères remplis, il semble que la CPAM accorde assez largement l'indemnisation demandée, celle-ci pouvant s'élever par exemple à plus de 2500 euros pour une séance/semaine pendant un an, à 50 euros la séance.

La CPAM est gérée par département. Une commission départementale se réunit régulièrement pour étudier ces dossiers et vous envoie une réponse par voie postale. La commission va aussi contacter le/la psy pour vérifier que la prise en charge a vraiment lieu.

Si la réponse de la commission est négative, ça vaut le coup d'argumenter en retour, ça peut marcher.

Versement

Une fois que la somme vous a été allouée, le/la psy doit vous donner des factures des séances qui ont déjà été effectuées et la CPAM vous remboursera par virement.

Par la suite, soit le/la psy s'occupe de tout, vous ne payez plus et c'est elle qui se fait rembourser par la sécu comme les généralistes, soit vous continuez à payer et à envoyer des factures (groupées de préférence) à votre caisse d'assurance maladie qui les rembourse entièrement au fur et à mesure jusqu'à la fin de la thérapie ou l'épuisement de la somme allouée (qui est valable 12 mois).

En fonction des départements

Lorsque tu vas sur la page d'aides financières individuelles, il t'est demandé ton département :

<https://www.ameli.fr/meuse/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/aides-financieres-individuelles/aides-financieres-individuelles>

La page est parfois très mal faite en fonction du département. Parfois il y a un formulaire, un contact et des conditions d'attributions, des fois il y a juste marqué qu'il faut contacter ton cpam (une bonne occasion de monter des groupes d'entraides administratives locaux?)... Et c'est pas la taille de la ville qui compte. Pour Paris par exemple le lien du formulaire est cassée par défaut, faut filouter un peu pour arriver ici : https://www.ameli.fr/sites/default/files/formulaire_aide_financiere_v4.pdf

Ce n'est pas parce que soins psychologiques n'est pas indiqué dans le formulaire que ça ne peut pas être demandé. C'est le cas dans l'exemple fourni en Meuse.

Typs : si le site ne te renvoie pas automatiquement sur le bon département, il faut taper dans l'url : <https://www.ameli.fr/ton-departement-en-minuscule-sans-accent/assure/droits-demarches/difficultes-acces-droits-soins/aides-financieres-individuelles/aides-financieres-individuelles>

Ainsi pour l'isère il est spécifié : « Séances de psychologie (méthode Tomatis) ou psychomotricité. La Cpmam peut verser une participation aux frais de psychologie ou psycho-motricité sur présentation d'une prescription d'un professionnel diplômé en cas de refus de prise en charge par un Centre Médico-psychologique pour enfant ou adulte." https://www.ameli.fr/sites/default/files/liste_prestations_2015-mai2015.pdf

Plafond de ressources	
Composition du foyer	Montant en euros
1 personne	1355
2 personnes	1829
3 personnes	2167
4 personnes	2505
5 personnes	2776
6 personnes	3047
7 personnes	3318
8 personnes	3589
9 personnes	3860
10 personnes	4131

Sur le site du département de l'Aisne on peut trouver les plafonds d'attribution des aides (cf images).

Sur le site du département du Rhône il est spécifié « *Les dépassements d'honoraires, suppléments chambre seule, bilan et séances cognitives ou de psychologie, pharmacie non remboursable... ne peuvent faire l'objet d'une demande d'aide financière.* »

Des informations volontairement obscures

Ces aides, qui semblent pouvoir toucher beaucoup de domaine, semblent volontairement peu documenté, avec des liens cassés ou datant de plusieurs années.

Mais ça semble une bonne piste pour pouvoir avoir accès à des soins psy, on souhaitait partager cette information.

A approfondir...

Mme [REDACTED]
Psychologue, Psychothérapeute,

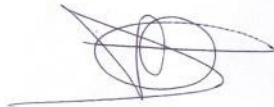
N° ADELI : [REDACTED]

[REDACTED]
Le 22 Mars 2021

Devis et facture de la psychologue

Devis de prise en charge

Je reçois en consultation psychothérapeutique Mme C [REDACTED].
Une demande d'aide financière d'accès aux soins a été déposée en [REDACTED], et acceptée par la CPAM de [REDACTED] Février 2021.
Mme [REDACTED] a suivi ce travail psychothérapeutique de façon régulière et sérieuse.
Ce besoin de prise en charge psychothérapeutique est en lien avec une situation traumatique pour laquelle Mme [REDACTED] a trouvé la force d'enclencher une procédure judiciaire, qui est en cours, et durant laquelle Mme [REDACTED] doit être accompagnée psychologiquement.
Un travail de reconstruction et réparation psychique est également en cours et doit être poursuivi.
Mme [REDACTED] nécessite la poursuite de la prise en charge pour une durée de six mois.
Le coût d'une consultation étant de 45 euros, un suivi de six mois correspond donc à un montant de 1080 euros.
J'ai fait ce devis et l'ai transmis à Mme [REDACTED] dans le cadre d'une demande de poursuite de l'aide financière pour ce suivi psychologique qui me semble indispensable.



Mme [REDACTED]
Psychologue, Psychothérapeute,
[REDACTED]
55190 Pagny sur Meuse

N° ADELI : [REDACTED]

Pagny sur Meuse
Le 3 Novembre 2020

Facture acquittée de prise en charge psychologique

Patiente : [REDACTED]

Date de consultation : 22, 25, 28 Septembre 2020, 1, 6, 13, 20, 26 Octobre 2020, 3 Novembre 2020.

Le tarif d'une consultation est de 45 euros.

Mme [REDACTED] m'a réglé 405 euros pour ces consultations.



**Ordonnance du
médecin, 1ère et
2ème demande.**

DOCTEUR [REDACTED]
MÉDECINE GÉNÉRALE

55200 COMMERCY

CONSULTATIONS:
9 H A 11 H 30 : LUNDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI (1/2)
17 H 30 A 19 H : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

LE 10/05/2020

TÉL. [REDACTED]

[REDACTED]

yle

[REDACTED]

mise en charge psychiatrique par
sur des troubles anxio-psycholes par
réactionnelle et rééquilibrer de problèmes
centrés.

1x/semaine → 6 mois

DOCTEUR [REDACTED]
MÉDECINE GÉNÉRALE

55200 COMMERCY

CONSULTATIONS:
9 H A 11 H 30 : LUNDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI (1/2)
17 H 30 A 19 H : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

LE

TÉL. [REDACTED]

[REDACTED]

Ce certificat m'a été remis
le renouvellement de l'aide financière
pour suivi de psychiatrie.

Fait à Commercy et remis à
mes parents à l'hôpital pour malade
qui se trouve [REDACTED]

DOCTEUR [REDACTED]
MÉDECINE GÉNÉRALE

28, AVENUE STANISLAS
55200 COMMERCY

CONSULTATIONS:
9 H A 11 H 30 : LUNDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI (1/2)
17 H 30 A 19 H : LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

LE 25/03/2021

TÉL. [REDACTED]

[REDACTED]

CERTIFICAT PROTEC

Je reconnais [REDACTED]
certifié que [REDACTED]
mais le [REDACTED] doit poursuivre
la psychiatrie débutée en mai 2020
de façon à continuer le travail
réalisé avec sa thérapeute
suite à situation économique
pour laquelle une procédure judiciaire
est en cours.

Réponse assurance maladie 1ère et 2ème demande.



Action Sanitaire et Sociale

Contact : [REDACTED]
Téléphone : [REDACTED]
Date : 01/07/2021
Assuré(e) : [REDACTED]
Bénéficiaire : [REDACTED]
N° de SS : [REDACTED]
N° de dossier : [REDACTED]

CPAM de la Meuse 1 rue de Polval
CS 50907 55015 Bar le Duc Cedex

Mme [REDACTED]

Objet : Aide financière notification

Madame,

A la suite de l'examen de votre dossier en date du 01/07/2021, je vous informe que l'avis suivant a été émis :

⇒ accord d'une aide financière de **1080.00 €** pour participation aux frais occasionnés par des séances auprès d'une psychologue pendant 6 mois (Devis du 22/03/2021).

Cette somme sera réglée :

- soit sur votre compte bancaire à réception des factures acquittées et du présent courrier.
- soit à la psychologue sur présentation des factures comportant la mention « conforme au devis/bon pour règlement direct de l'aide financière à la psychologue » suivie de votre signature et accompagnée du présent courrier.

Toutefois, je vous précise que cette aide est valable trois mois à compter de la date de réception de ce courrier. En l'absence des pièces justificatives autorisant le règlement, il sera donc procédé à son annulation.

S'agissant d'une prestation d'action sanitaire et sociale, cette décision ne peut faire l'objet d'une contestation de votre part.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur,

[REDACTED]

Objet : Aide financière notification

Madame,

A la suite de l'examen de votre dossier en date du 13/08/2020, je vous informe que l'avis suivant a été émis :

⇒ accord d'une aide financière de **1080.00 €** pour participation aux frais occasionnés par des séances à effectuer auprès d'un psychologue pendant 6 mois (Devis 18/05/2020).

Cette somme sera réglée :

- soit sur votre compte bancaire à réception de la facture acquittée et du présent courrier.
- soit au psychologue sur présentation d'une facture comportant la mention « conforme au devis/bon pour règlement direct de l'aide financière au psychologue » suivie de votre signature et accompagnée du présent courrier.

Toutefois, je vous précise que cette aide est valable six mois à compter de la date de réception de ce courrier. En l'absence des pièces justificatives autorisant le règlement, il sera donc procédé à son annulation.

S'agissant d'une prestation d'action sanitaire et sociale, cette décision ne peut faire l'objet d'une contestation de votre part.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur,